



BRIELLES

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2026 - N°49





Sommaire

Mot du Maire	03
La vie municipale	04
Infos communautaires	14
Infos pratiques	16
COMICE	23
La vie associative	24
Photo des classes	34
Agenda	35



Jours et heures d'ouverture de la mairie

Du lundi au jeudi :
09h00 à 12h00 (sauf le mercredi)
Vendredi :
09h00 à 12h00 - 13h30 à 18h00



Contact

Tél : 02.99.96.94.58
Email : mairie@brielles.fr
Site internet : www.brielles.fr
Page Facebook : Mairie de Brielles



Permanences en Mairie

Maire et Adjoints sur rendez-vous

Comité de rédaction du bulletin :

VALLAIS Peggy, GESLIN Serge, PIHOURS Arnaud, FOUCHER Emmanuel, CORDON Carole-Anne

Impression et Mise en page : Agence de communication IDEO-Marketing



Bonjour à toutes et à tous,

Cet édito sera le dernier de ma mandature et revêt donc pour moi, une teinte particulière.

Pour autant, comme il se doit, nous allons procéder au bilan des actions réalisées en 2025.

En effet, durant cette année, nous avons poursuivi la réfection des chemins afin de garantir la sécurisation de ces accès.

D'autres travaux ont aussi été effectués, toujours dans le souci de garantir la pérennité de nos bâtiments ainsi que d'améliorer la qualité de vie de nos administrés. C'est dans cette optique que nous avons veillé à la mise aux normes de l'électrification de l'église mais aussi à la rénovation énergétique des logements du CCAS.



Elisabeth DELAHAYE,
Maire

De plus, nous avons débuté la construction d'un nouveau parking dans le centre bourg pour y faciliter et rendre plus fluide la circulation dans ce secteur.

En 2025, BRIELLES a eu la chance d'accueillir le comice agricole qui a été un succès, en mettant en avant la richesse de notre terroir à travers le travail quotidien de nos agriculteurs.

Pour finir, je tiens à vivement remercier tous les membres de l'équipe municipale (y compris ceux des premiers instants de ce mandat) ainsi que les agents communaux, pour le travail fourni et la qualité de leur accompagnement et soutien dont ils ont fait preuve durant cette belle aventure qu'a été mon mandat de maire.

Je tiens aussi à remercier tous les acteurs de la vie associative brielloise, et à travers eux, les briellois, qui par leur dévouement et implication font de notre commune un lieu de vie agréable.

Enfin, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants

Le conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année à venir.



Vœux de la municipalité

Dimanche 11 janvier 2026 à 11h00
Salle du Val Fleuri



ELECTIONS MUNICIPALES 2026

6 Février : Date limite pour s'inscrire sur les listes électorales

26 Février : Date limite pour le dépôt des candidatures pour le 1er tour

2 Mars : début de la campagne officielle

1er Tour : 15 mars 2026

2ème Tour : 22 mars 2026

L'info à retenir :

Le Mode de Scrutin évolue dans les communes de moins de 1000 habitants – Attention aux bulletins considérés comme nuls

Depuis le décret du 06/08/2025, les communes de moins de 1000 habitants doivent respecter les mêmes règles pour le mode de scrutin que les communes de plus de 1000 habitants.

Parmi ces règles, LA FIN DU PANACHAGE DES BULLETINS DE VOTE : LA LISTE EST BLOQUÉE

Dès 2026, le scrutin se fait par liste complète, avec une alternance stricte femme/homme, sans panachage : les électeurs ne peuvent plus modifier les listes.

Pour rappel, Seront donc considérés comme nuls :

- Les bulletins de vote avec un ou des noms rayés
- Les bulletins comportant une modification de l'ordre de présentation des candidats
- Ceux comprenant une mention manuscrite

Quelles évolutions en matière de parité ?

Ces décrets issus de la loi du 21/05/2025 marquent un tournant majeur, puisqu'ils obligent les communes de moins de 1000 habitants à favoriser la parité au niveau de la vie politique locale (aujourd'hui, les femmes représentent seulement 37.6% des élus dans les communes de moins de 1000 habitants). Dès 2026, le scrutin se faisant par liste complète, avec une alternance STRICTE, sans panachage, la parité est ainsi respectée.

Pour faciliter la constitution des listes dans les communes de moins de 1000 habitants, un peu de souplesse était nécessaire, les listes peuvent comprendre jusqu'à deux candidats de moins que le nombre de sièges à pourvoir.



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seul minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B





COMMISSION CHEMIN - VOIRIE - ENVIRONNEMENT

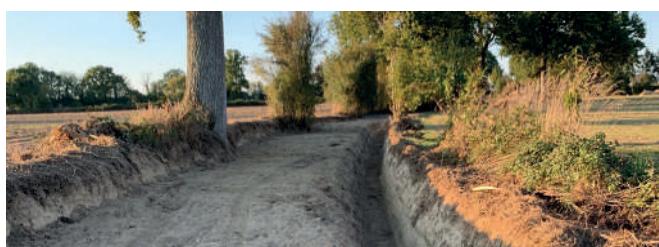
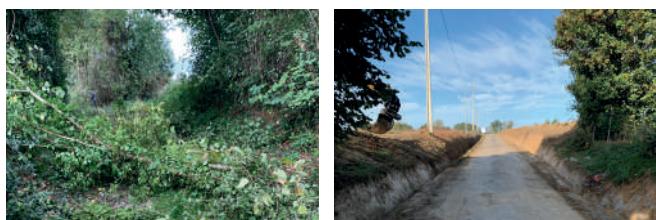
■ Pata 2025

L'entreprise SÉCHÉ de Bourgneuf la Forêt a réalisé le PATA (Point A Temps Automatique), dans le cadre du groupement de commandes composé des communes d'Argentré-du-Plessis, Brielles, Domalain, Etrelles, Gennes-sur-Seiche, Le Pertre, Saint-Germain-du-Pinel, Torcé, Vergéal.

Les travaux se sont élevés à 15 084 € TTC. Il a été réalisé aux lieux-dits suivants : la Marzelle, la Chevillardière, la Gérie, la Mare, la Chopardière, l'Ecachoire, la Maison Neuve, la Pleine Lande, la Barre, la Grande Morinière et rue du Val Fleuri.

■ Chemins ruraux

Des travaux d'élagage, curage, drainage, reprofilage et création de fossés ont été réalisés dans les chemins de brimbeau la planche la cocherie et au lieu-dit L'Esnaudière.



■ Cimetière

Un support pour les arrosoirs a été installé, merci de bien vouloir suspendre les arrosoirs et non plus de les laisser par terre.

La législation interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires au sein du cimetière, nous vous remercions de rester compréhensifs sur la présence éventuelle de mauvaises herbes.



Les agents communaux interviennent autant qu'ils le peuvent.

Petit rappel : l'entretien des monuments funéraires et abords reste à la charge du concessionnaire.

COMMISSION URBANISME - BÂTIMENT

■ Atelier technique - Aménagement

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents techniques, une dalle béton a été coulée. Celle-ci permet le stockage du matériel.



■ Lotissement de la Grotte

Tous les lots de la tranche II du lotissement de la Grotte ont été vendus. Les travaux de voirie ainsi que d'éclairage public seront lancés dès la dernière maison finalisée.

■ Urbanisme

Il est rappelé qu'avant tous travaux d'urbanisme, il est nécessaire de se renseigner auprès de la mairie. En effet, en fonction des travaux envisagés, il est impératif de déposer une déclaration préalable (DP), un permis de construire (PC), un permis d'aménager (PA), ..., et d'attendre la réponse des services d'instruction pour débuter les travaux.

En l'absence de demande préalable et d'autorisation, les travaux peuvent être stoppés et la démolition de l'édifice obligatoire.

Une fois les demandes acceptées, l'autorisation d'urbanisme doit être affichée sur le chantier.

Les documents d'ouverture de travaux ainsi que d'achèvement fournis avec l'arrêté d'autorisation des travaux doivent être déposés en Mairie pour validation. Ceux-ci vous seront demandés en cas de vente de votre bien.

■ Parking rue d'Anjou

Le garage présent sur la parcelle du futur parking a été démolri.





■ Boîte à livres

La boîte à livres installée près du terrain multisports au Val Fleuri connaît un véritable succès. N'hésitez pas à la faire vivre !

■ Immeuble rue d'Anjou

Après le lancement d'une étude pour la réhabilitation du local commercial et des deux logements, le conseil municipal a dû prendre la décision d'arrêter le projet faute de moyens financiers.

■ Machine à pain

Après un an de location, le bilan est positif. Avec 16 574 baguettes vendues en 2024 soit environ 1500 baguettes par mois, la commune a décidé de faire l'acquisition de la machine à pain pour maintenir le service de proximité proposé.

■ Réhabilitation logement communal

Les menuiseries du logement communal situé 17, rue d'Anjou, se sont refaites une beauté avec un rafraîchissement en peinture. Trois radiateurs ont également été remplacés.

■ Eglise

En 2025, le moteur du glas a été remplacé ainsi que le mécanisme de l'horloge.



Ancien mécanisme de l'horloge



Nouveau mécanisme de l'horloge

La remise aux normes électriques de l'Eglise a débuté en 2025 et sera finalisée en 2026. Le coût s'élève à 10 130€ HT, 40% de cette dépense sont financés grâce à l'obtention d'une subvention de l'Etat (DETR) à hauteur de 4 052€.

COMMISSION JEUNESSE



Relais Petite Enfance

Des animations à destinations des enfants de moins de 3 ans :

- Ateliers d'éveil sur 10 communes différentes : Argentré-du-Plessis, Bais, Brielles, Domalain, Etrelles, La Guerche de Bretagne, Le Pertre, Saint Germain du Pinel, Torcé et Vergeal
- Spectacles
- Matinées « plein air »
- Rencontres intergénérationnelles avec les EHPAD
- Animations avec les médiathèques
- Balades animées



En 2024, le RPE a accueilli 322 enfants et 87 assistants maternels.

Des temps de professionnalisation pour les 173 assistants maternels en activité à travers des formations, des soirées échanges ou des conférences.





Des actions pour la promotion du métier d'assistant maternel :

- une campagne d'affichage
- des réunions info-candidats
- un forum sur le métier de la petite enfance annuel sur Vitré Communauté
- la création d'une pièce de théâtre sur le métier d'assistant maternel : représentations le mardi 18 novembre 2025 à Vitré et mardi 25 janvier 2026 à Bais
- un clip sur le métier : cliquez sur le QR code pour découvrir le métier en vidéo !



Des appels, des rendez-vous et des réunions d'informations sur l'embauche d'un assistant maternel et sur la recherche d'un mode d'accueil collectif.

Quelques chiffres clés sur les familles accueillies :

- 300 rdv / an et 745 appels reçus / an
- 388 familles différentes reçues / an
- une trentaine de réunions collectives soit environ 130 familles accueillies

Un guide petite enfance avec les informations sur :

- Les structures collectives du territoire
- Les démarches pendant la grossesse
- Les aides CAF et MSA
- Les informations sur l'embauche d'un assistant maternel
- Les lieux de rencontre pour les familles...

<https://fr.padlet.com/relaispetiteenfance15/les-modes-d-accueil-sur-le-territoire-olxuutjme3sz2ulz>

Le blog du Relais Petite Enfance

Vous y trouverez :

- Soirées déchanges à venir
- Conférences à venir
- Fiches d'activités pour les enfants
- Vidéos
- Livrets à thème : langue des signes, motricité libre, comptine...

<https://fr.padlet.com/relaispetiteenfance15/relais-petite-enfance-secteur-argentr-du-plessis-la-guerche--jxgxs93ma6rv69l7>

Le Relais Petite Enfance en pratique

Service gratuit qui recouvre 19 communes : Argentré-du-Plessis, Availles- sur- Seiche, Bais, Brielles, Domalain, Drouges, Etrilles, Gennes-sur-Seiche, La Guerche-de- Bretagne, La Selle-Guerchaise, Le Pertre, Moulins, Moussé, Moutiers, Rannée, Saint Germain -du- Pinel, Torcé, Vergeal et Visseiche.

Contacts :

Tel : 02 99 96 59 77

Mail : relaispetiteenfance@argentr-du-plessis.fr

 : « Relais Petite Enfance secteur d'Argentré du Plessis - La Guerche de Bretagne »

Permanences téléphoniques

Lundi de 9h à 12h

Mercredi de 8h30 à 12h30

Jeudi de 13h à 17h



Permanences physiques à Argentré du Plessis (à la Fourmilière)

Sur rendez-vous

Lundi de 9h à 12h

Mardi de 14h à 19h



Permanences physiques à La Guerche de Bretagne (au Centre Social)

Sur rendez-vous

Mercredi de 8h30 à 12h30

Vendredi de 13h à 17h



■ Argent de poche

Au cours des quatre sessions du dispositif « Argent de Poche », Sohan, Lysa, Bryana, Noé ont participé à la vie communale. Durant les quelques jours passés auprès des agents communaux, ils ont pu désherber, pailler, couvrir des livres, nettoyer les bâtiments communaux ainsi que les jeux utilisés par le Relais Petite Enfance.

Merci à eux pour leur investissement et leur efficacité ainsi qu'aux agents communaux pour l'encadrement.



■ Jeux enfants Val Fleuri

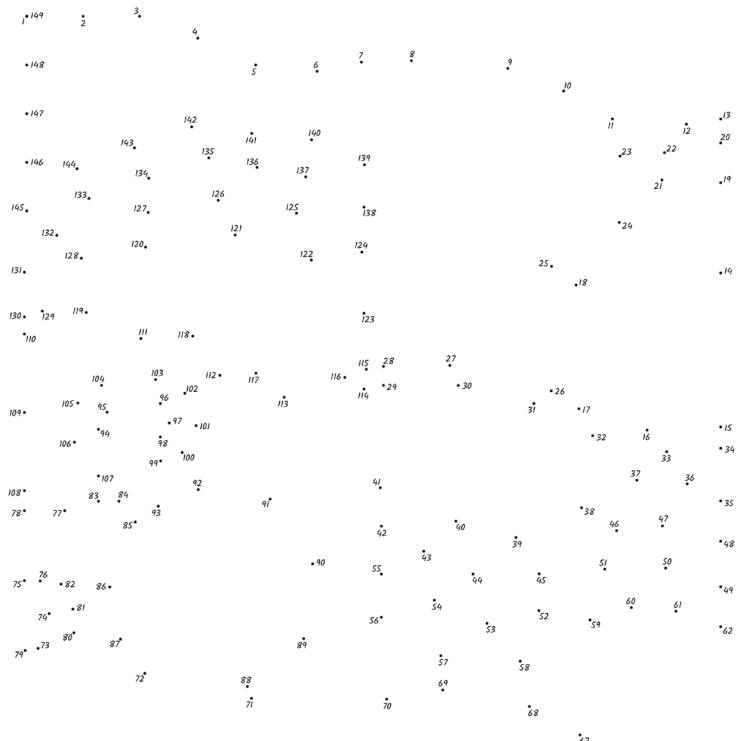
La structure en co-financement avec le Comité des Fêtes de Brielles a été installée et vérifiée par un organisme de contrôle.



SUDOKU

		6		7	3		2	
4	7	1			3			
		2		8		5	7	6
9			4	6		7	1	
2		1	8		9			4
4			7			8		3
6	8				1	9	4	
			3					5
1		4			7			

POINTS À RELIER





COMMISSION FINANCES

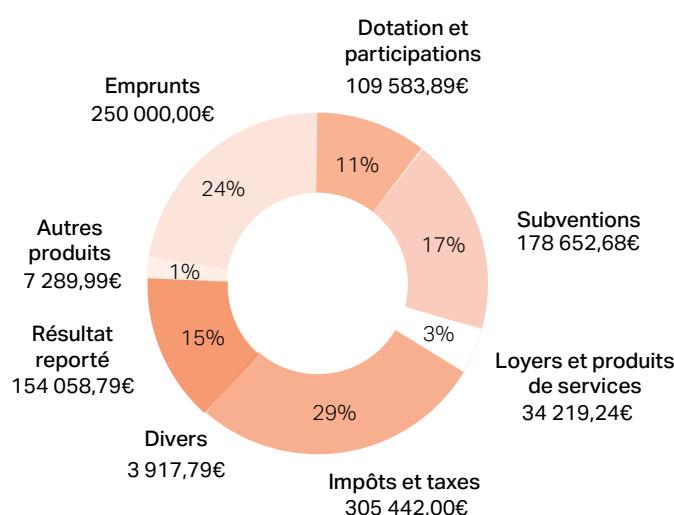
Budget réalisé 2024 - Résultats de clôture

Le budget principal affiche un résultat de fonctionnement 2024 excédentaire de 36 726€, somme qui s'ajoute à l'excédent reporté de 2023 (66 830€) soit un résultat de 103 556€ cumulé.

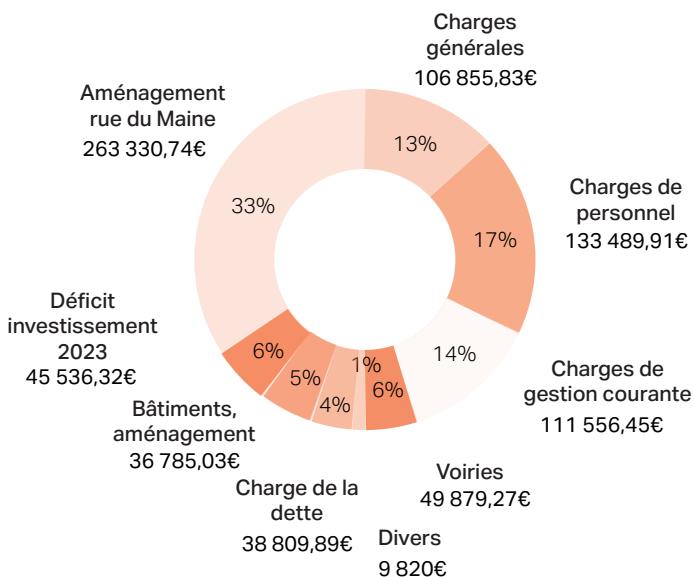
La section d'investissement en 2024 présente un excédent de 187 785€, duquel il faut soustraire le déficit 2023 d'un montant de 45 536€, soit un résultat de clôture de 142 239€.

RECETTES : Budget Fonctionnement & Investissement cumulés

Désignation	Montant
Dotation et participations	109 583,89€
Subventions	178 652,68€
Loyers et produits de services	34 219,24€
Impôts et taxes	305 442,00€
Diverses opérations	3 917,79€
Résultat reporté	154 058,79€
Autres produits	7 289,99€
Emprunts	250 000,00€
TOTAL	1 043 164,38€



DÉPENSES : Budget Fonctionnement et Investissements cumulés



Désignation	Montant
Charges générales	106 855,83€
Charges de personnel	133 489,91€
Charges de gestion courante	111 556,45€
Voiries	49 879,27€
Divers	9 820€
Charge de la dette	38 809,89€
Bâtiments, aménagements	36 785,03€
Déficit investissement 2023	45 536,32€
Aménagement rue du Maine	263 330,74€
TOTAL	796 063,44€



■ Budget primitif 2025

Les chiffres clés du budget primitif 2025 :

Fonctionnement : 470 914€

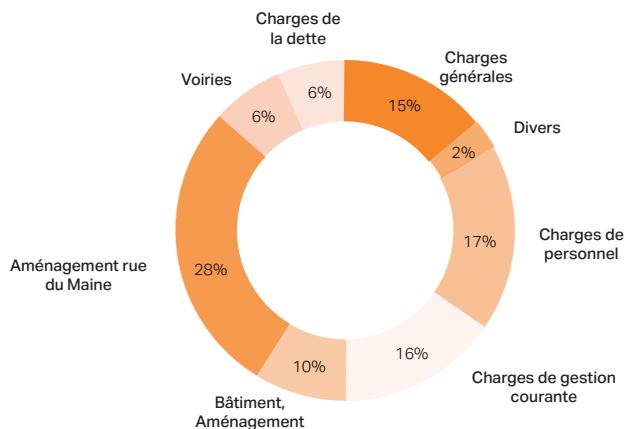
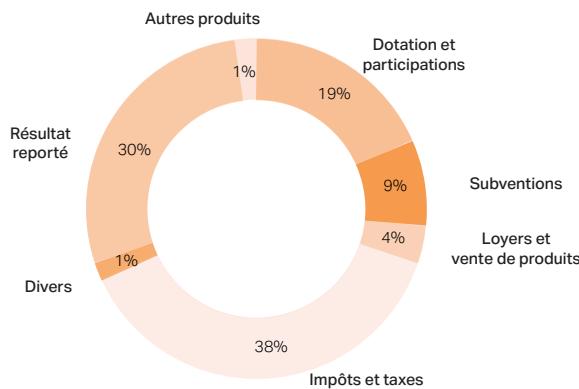
Investissement : 361 545€

RECETTES Fonctionnement & Investissement

Désignation	Montant
Dotation et participations	154 432€
Subventions	73 616,38€
Loyers et vente de produits	34 700€
Impôts et taxes	312 450,50€
Diverses opérations	3 784,37€
Résultat reporté	245 806,27€
Autres produits	7 670€
TOTAL	832 459,52€

DÉPENSES Fonctionnement & Investissement

Désignation	Montant
Charges générales	126 965,03€
Divers	14 784,37€
Charges de personnel	141 000 €
Charges de gestion courante	130 964,61€
Bâtiments, Aménagement	82 885,89€
Aménagement rue du Maine	237 159,62€
Voirie	50 000€
Charges de la dette	48 700€
TOTAL	832 459,52€



Les taux d'imposition communaux

Lors de la séance du 14 avril, le conseil municipal a souhaité conserver le principe de hausse des taux sur la base de 1,5%. Nous faisons le choix de les ajuster chaque année au lieu de devoir appliquer une hausse brutale.

Taux en vigueur :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 33.08 % (rappel 2024 : 32.59 %)
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 31.83 % (rappel 2024 : 31.36 %)
- Taxe d'Habitation sur la résidence secondaire : 12.09 % (rappel 2024 : 11.91 %)

COMMISSION ASSOCIATIONS

■ Subventions

En 2025, la commune a versé une subvention aux associations Brielloises ayant déposé une demande :

- Lire à Brielles : 250,00 €
- Club de Football « Les Bleuets » : 700,00 €
- Volley-Ball « Les Bleuets » : 700,00 €
- Les Amis de la Grotte : 100,00 €
- Chasseurs de Brielles : 100,00 €
- Anciens combattants : 100,00 €
- APEL : 100,00 €
- Comice du Pays d'Argentré : 415,80 €

Il a également été versé une subvention de 50,00 € à l'association des donneurs de sang d'Argentré-du-Plessis.



COMMISSION COMMUNICATION

■ Site internet

La commune a dû procéder à un changement de prestataire pour le site internet. Portobello, à Changé, est désormais en charge de la maintenance du site internet communal. L'hébergement du site, quant à lui, est assuré par Vitré Communauté.

■ Boîte à idées et page Facebook

N'hésitez pas à glisser vos idées, suggestions, souhaits, projets, dans la boîte à idées, située à côté du panneau d'affichage de la Mairie, la municipalité les attend !

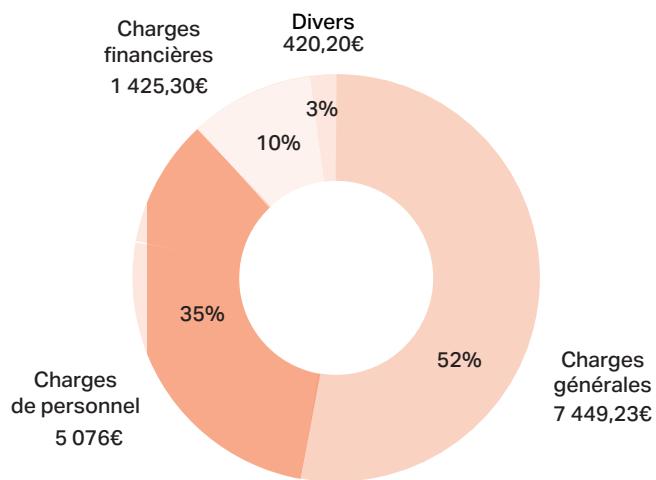
La page Facebook de la commune est aussi un moyen d'obtenir de nombreuses informations, n'oubliez pas de la suivre !

CCAS

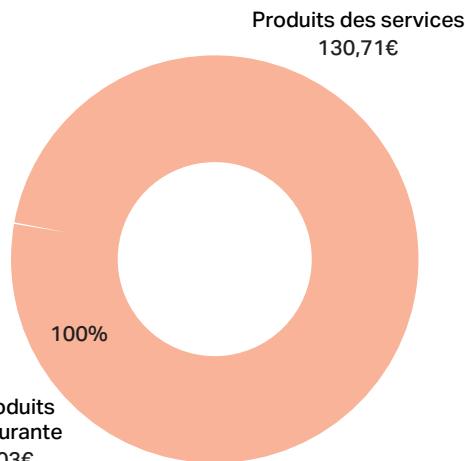
■ Budget 2024 réalisé

DÉPENSES : Fonctionnement et investissements cumulés

Désignation	Montant
CHARGES GÉNÉRALES	7 449,23€
CHARGES DE PERSONNEL	5 076€
Charges financières	1 425,30€
Divers	420,20€
TOTAL	14 370,73€



RECETTES : Fonctionnement et investissements cumulés



Désignation	Montant
PRODUITS DES SERVICES	130,71€
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	42 031,32€
TOTAL	42 162,03€

■ Actions

2025, une année de grands travaux pour le parc locatif du CCAS !

En effet, des travaux d'isolation, changement de portes d'entrée et de service, de chauffages ainsi que de ballons d'eau chaude ont été effectués.

Le repas des aînés, s'est tenu le 6 décembre à la salle du Val Fleuri, avec la présence d'environ 50 convives. Cette journée fut un moment de partage dans la joie et la bonne humeur en compagnie des membres du conseil d'administration du CCAS.



L'ENSEIGNEMENT

■ École

L'école accueille en cette rentrée 56 élèves de la PS au CM2 avec la même équipe enseignante que l'année dernière.

APPRENDRE

Permettre à chaque enfant d'apprendre à son rythme en favorisant la pédagogie active.

DEVENIR AUTONOME

Rendre l'enfant acteur de ses choix notamment dans son travail en le responsabilisant.

GRANDIR ENSEMBLE

S'épanouir au sein du groupe en développant l'entraide et la bienveillance.

S'ÉVEILLER

Découvrir la religion chrétienne avec une heure de culture chrétienne par semaine.



- Thème de l'année : Voyage dans le temps. Des projets interdisciplinaires dans chaque classe sont prévus : Le temps des dinosaures, la Préhistoire, l'Antiquité, le Moyen Âge, les Temps Modernes et l'Époque contemporaine.
- Sorties prévues : Classe dehors pour les maternelles tous les vendredis, spectacles au centre culturel, séances de natation, intervenante musique et voyage 3 jours à Paris du CP au CM2, intervenant sport en CE2-CM (Athlétisme).
- Accueil des TPS à partir de janvier (seulement les matinées)

Un grand merci aux parents actifs dans l'APEL et l'OGEC qui s'investissent au quotidien pour le bien-être des enfants à l'école.

Contact par téléphone au 02.99.96.93.73

(ne pas hésiter à laisser un message vocal)

ou par mail eco35.ste-j-arc.brielles@enseignement-catholique.bzh

ACCUEIL DES TOUTES PETITES SECTIONS À PARTIR DE JANVIER

Blog : <https://saintejeannedarcbrielles.toutemonecole.fr>





■ OGEC

L'OGEC de l'école Sainte Jeanne d'Arc de Brielles : Toujours au service des enfants

L'année 2025 a été marquée par de nombreux projets et une belle énergie collective.

Les enseignantes et le personnel OGEC ont suivi un recyclage de leur formation aux premiers secours, afin de renforcer la sécurité et le bien-être des enfants.

La rentrée de septembre a également marqué l'arrivée de 10 nouveaux élèves en petite section, témoignant de la belle attractivité et du dynamisme de notre école.

L'année a aussi vu la validation du projet de rénovation et d'agrandissement du préau. Ce chantier qui commencera en 2026, comprendra la pose de panneaux solaires en autoconsommation, une démarche à la fois écologique et économique qui s'inscrit dans une vision durable de notre établissement.

Un grand merci au personnel OGEC, Sylvie, Mickaëlle et Yonah pour leur engagement quotidien, ainsi qu'à la mairie pour son soutien financier. Et merci à tous les membres de l'OGEC et du bureau pour leur implication tout au long de l'année.

Composition du bureau :

Président : BRETON Fabien

Trésorière : LEVEQUE Audrey

Secrétaire : RAVENEL Cécilia

Vice-Secrétaire : DENIS Rose

Les autres membres de l'OGEC sont : MALIN Mathieu, LEVIEUX Thierry, MENEUST Nadège, PLASSIER Mathieu, ROUSSELIN Anaïs et BEASSE Alexandra.



ETAT CIVIL

■ Naissances



MASSÉ Ariane, 4 décembre 2024, 129 la Trouillerie
PIHOURS Mahé, 21 février, 1 bis allée de la Relandière
CARRÉ Héloïse, 25 février, 21 rue du Val Fleuri
CORNÉE Lucas, 5 juin, 1906 les Hautes Maisons
POTTIER Louka, 2 juillet, 218 la Massuère
GUEDEU Romy, 2 juillet, 70 la Pavière

■ Pacs



CALTEAU Loan et MOLENAAR Esmée, 4 mai 2024
JOURDAN Corentin et MOCHET Clarisse, 4 avril
NUTTIN Dominique et ROBERT Fabienne, 21 juillet
NOEL André et RICHARD Isabelle, 26 septembre
BRUNEL Julien et CARRENO Laura, 30 septembre

■ Mariages



BELLANGER Fabien et PAILLARD Vanessa, 14 juin
BOUY Pierre et GUEST Morgane, 6 septembre

■ Noces d'or



PARIS Ferdinand et Maryvonne, 12 avril

■ Décès



ANTCZAK Marie-Thérèse née KOWALEWSKI, 7 février
RONCERAY Maurice, 7 mars
NEVEU Albert, 19 septembre
RONCERAY Maryvonne née GÉRAUD, 23 septembre
HENRY Jean, 10 novembre



NUMÉROS UTILES

Veolia eau - Châteaubourg : 02.99.00.04.10

SAUR - Assainissement - Contrôle assainissement : 02.78.51.80.00 ou saur-as35@saur.com

SAUR - Dépannage : 02.78.51.80.09

Gestionnaire réseau d'électricité ENEDIS (raccordement) : 09.69.32.18.79

Service des impôts - particuliers

7 Place du champ de foire - Vitré : 02.99.74.54.48

ADIL (Aide Départementale d'Information sur le Logement) : 02.99.78.27.27
www.adil35.org

Architecte conseil : cau35@ille-et-vilaine.fr

CDAS Pays de Vitré : 02.90.02.92.10

Gendarmerie - La Guerche de Bretagne : 02.99.96.22.26 ou 17

SAMU : 15

POMPIERS : 18

APPEL URGENCE : 112

Maison médicale de Vitré : 02.99.75.55.65

CPAM permanences à la Maison pour tous : 36 46

Pharmacie de garde : 32 37

C.H.U Rennes : 02.99.28.43.21

C.H Vitré : 02.99.74.14.14

Centre antipoison : 02.99.59.22.22

MOVA

Depuis le 1er septembre 2025, Vitré Communauté par le biais de son réseau MOVA propose une offre de transport complète et interconnectée : lignes urbaines et interurbaines, transport scolaire, covoiturage, location de vélos et transport à domicile.

Concernant Brielles, une ligne interurbaine a été mise en place jusqu'à Argentré-du-Plessis où une correspondance est possible pour aller à Vitré. Cette ligne circule toute l'année, sur réservation jusqu'à une heure avant le voyage.

10A

Argentré Centre < > Brielles Centre

Horaires valables à partir du 1^{er} septembre 2025

MOVA
par Vitré Communauté

Lundi à Vendredi						
Période de circulation (voir calendrier)						
BRIELLES CENTRE	06:02	06:47	08:07	12:32	16:27	18:35
GENNES SUR SEICHE CENTRE	06:08	06:53	08:13	12:38	16:33	18:41
SAINTE GERMAIN DU PINEL CENTRE	06:15	07:00	08:20	12:45	16:40	18:48
ARGENTRE CENTRE	06:24	07:09	08:29	12:54	16:49	18:57
Correspondance LIGNE 10 > VITRE	06:29	07:14	08:34	12:59	16:54	19:02

Samedi		
Période de circulation (voir calendrier)		
BRIELLES CENTRE	08:20	12:16
GENNES SUR SEICHE CENTRE	08:26	12:22
SAINTE GERMAIN DU PINEL CENTRE	08:33	12:29
ARGENTRE CENTRE	08:42	12:38
Correspondance LIGNE 10 > VITRE	09:09	12:54
		16:34

Lundi à Vendredi						
Période de circulation (voir calendrier)						
Correspondance LIGNE 10 < VITRE	08:27	10:42	13:47	17:47	19:02	19:52
ARGENTRE CENTRE	08:30	10:47	13:54	17:52	19:07	19:57
SAINTE GERMAIN DU PINEL CENTRE	08:38	10:55	14:02	18:00	19:15	20:05
GENNES SUR SEICHE CENTRE	08:45	11:02	14:09	18:07	19:22	20:12
BRIELLES CENTRE	08:51	11:08	14:15	18:13	19:28	20:18

Samedi		
Période de circulation (voir calendrier)		
Correspondance LIGNE 10 < VITRE	09:57	17:47
ARGENTRE CENTRE	10:00	13:55
SAINTE GERMAIN DU PINEL CENTRE	10:08	14:03
GENNES SUR SEICHE CENTRE	10:15	14:10
BRIELLES CENTRE	10:21	14:16
		18:30

Agence commerciale MOVA						
Place du Général de Gaulle 35500 Vitré						
Ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h30						
02 22 19 50 70 www.mova.bzh						
Période scolaire						

Vacances scolaires
Toussaint : du samedi 18 octobre 2025 au dimanche 2 novembre 2025
Noël : du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026
Hiver : du samedi 14 février 2026 au dimanche 1^{er} mars 2026
Printemps : du samedi 11 avril 2026 au dimanche 26 avril 2026

Lignes sur réservation MOVA

10A 10B 10C 11A 12A 12B 13A 14A

Comment ça fonctionne ?

Réservez votre trajet à partir des arrêts et horaires prédefinis entre 25 jours et 1 heure avant le déplacement.
Présentez-vous à l'arrêt 5 minutes avant l'heure de départ.
Toute annulation doit être effectuée au minimum 2 heures avant l'heure de prise en charge.

Comment réserver ?

Sur le site internet www.mova.bzh
Par téléphone au 02 22 19 50 70*

Sur l'application mobile MOVA
À l'agence commerciale MOVA*

Combien ça coûte ?

Tous les détails de la tarification des transports se trouvent dans la rubrique « Tarifs » de notre site internet.
Votre titre de transport est à valider à la montée du véhicule.

*Aux horaires d'ouverture de l'agence MOVA



Maison France Service

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour vos démarches administratives du quotidien (CPAM, CAF, CARSAT, pôle emploi, MSA, pré-demande Carte Nationale d'Identité, demande de certificat d'immatriculation, de permis de conduire...).

Deux espaces France Services sont accessibles à proximité sur rendez-vous :

- **Etrelles** : Mairie, 2, rue Julien Caillet, 02.30.25.02.56, franceservices@etrelles.bzh.

Horaires d'ouverture : Lundi : 14:00 - 19:00 - Mardi : 09:00 - 12:15 / 14:00 - 17:00 - Mercredi : 09:00 - 12:15 / 14:00 - 17:00 - Jeudi : 09:00 - 12:15 - Vendredi : 09:00 - 12:15

- **La Guerche-de-Bretagne** : Mairie, 2, rue du Cheval Blanc, 02.99.96.01.70, franceservices@laguerchedebretagne.fr.

Horaires d'ouverture : Lundi : 13:30 - 17:30 - Mardi : 13:30 - 17:30 - Mercredi : 08:30 - 12:00 / 13:30 - 17:30 - Jeudi : 08:30 - 12:00 / 15:00 - 17:30 - Vendredi : 08:30 - 12:00

Mémo de Vie
Une plateforme pour sauvegarder vos documents et vos témoignages

Dire aujourd'hui pour préserver demain

Un journal Un espace sécurisé
Des contacts utiles Des ressources fiables

Enregistrer des contacts (téléphone, mail et adresse) et y accéder quand je le souhaite.

Partager, si je le souhaite, des éléments avec mes proches ou des professionnels.

Garder une trace de mon vécu en enregistrant des événements et les illustrer avec des photos, vidéos, audios...

Quitter discrètement et rapidement la plateforme si nécessaire.

Me renseigner sur mes droits, ma situation, mes possibilités d'accompagnement.

Bénéficier d'un espace sécurisé et crypté accessible seulement par moi depuis n'importe quel appareil.

En collaboration avec :

Fédération nationale d'aide aux victimes

NAGE.ORG FOUNDATION shareit[.fr]

www.memo-de-vie.org

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

QU'EST-CE QUE LE CISPD ?

La création des Conseils Intercommunaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) est instituée par décret et par circulaire interministérielle du 17 juillet 2002. Le Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a pour ambition de soutenir une politique dans le champ de la prévention et plus particulièrement celui de la délinquance. Il a pour mission d'assurer un observatoire des actions de prévention et de la délinquance, et de coordonner au travers d'instances partenariales des actions préventives.

©Shutterstock - Réalisation : Vitré Communauté

PRÉVENTION ET COORDINATION



Prévention des violences faites aux femmes, violences intrafamiliales et aide aux victimes



Prévention à destination des jeunesse



Prévention et amélioration de la tranquillité publique

BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ

VIOLENCES FEMMES INFO

Numéro national pour les femmes ayant subi des violences
2 3919 (gratuit et anonyme)

LA PLATE-FORME DÉPARTEMENTALE

Accueil-Ecoute-Orientation-Hébergement 24h/24 7j/7 pour les femmes victimes de violences
02 99 54 44 88

CDAS CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Accueil, écoute, évaluation, accompagnement
02 90 02 92 10

GENDARMERIE

Communauté de Brigades de Vitré
02 99 75 02 30 ou 17

Communauté de Brigades de La Guerche-de-Bretagne - Retiers

02 99 96 22 26 ou 17

Communauté de Brigades de Châteaugiron - Châteaubourg

02 99 00 31 04 ou 17

INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE

Argentré-du-Plessis, Châteaubourg, La Guerche-de-Bretagne et Vitré
06 71 01 69 23

A.I.S. 35 - C.H.R.S. LES TERTRES NOIRS

C.H.R.S. (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) pour tout public
02 99 75 32 59 ou 02 99 75 50 37

ASSOCIATION ASFAD

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour femmes avec ou sans enfant
02 99 54 44 88

A.I.S. 35 - SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES

Accueil et information des personnes victimes d'infractions pénales
02 23 50 60 37

SOS VICTIMES 35

Information gratuite sur les droits pour les victimes d'une infraction pénale
02 99 35 06 07

CIDFF 35

Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
Information, écoute, orientation et accompagnement des victimes de violences en droit de la famille (rupture de couple, autorité parentale, pension alimentaire...)
02 99 30 80 89

LE SERVICE SOCIAL C.A.F. 35 - CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Le service d'accompagnement social de la CAF en soutien lors d'un événement familial fragilisant
02 56 01 14 86

ALLO ENFANCE EN DANGER

119

MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

3977

INFORMATION SOCIALE EN LIGNE

service d'écoute et d'information du Département
010 20 35 35

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE
1 rue Saint Louis 35 500 Vitré
02 99 74 50 54 - cispd@vitrecommunaute.org

VITRÉ COMMUNAUTÉ



INFORMATIONS PRATIQUES

■ Tarifs communaux 2026

Délibération en date du 13 octobre 2025.

Salle du Val Fleuri Capacité : 100 personnes assises / 120 personnes debout	BRIELLOIS	EXTÉRIEUR
Location 1/2 journée	260€	310€
Forfait week-end	360€	410€
Vin d'honneur / Café	70€	90€
Vaisselle cassée		
Verre - tasse	2,10€	
Assiette	4,20€	
Cuillère, fourchette, couteau	1,05€	
Vaisselle sale	50€	

Caution de réservation : 200 €

Acompte de réservation : 100 €



Salle des lavandières Capacité : 40 personnes	BRIELLOIS	EXTÉRIEUR
Vin d'honneur / Café	60€	80€
Réunion - 1/2 journée	60€	70€
Réunion - journée	90€	100€

Concessions

Nature des emplacements	Tarifs -15 ans	Tarifs -30 ans
Concession 1m ² (enfant)	65€	100€
Concession 2m ² (adulte)	100€	170€
Cavurne	70€	80€

Papeterie

Photocopie	Particulier	Association
Forfait de 50 photocopies	15€	-
Forfait de 75 photocopies	-	15€

■ Formalités administratives

• Carte d'identité, passeport et timbre fiscal

Au 1er décembre 2016, le système de délivrance des titres d'identités (carte d'identité et passeport) a évolué. Depuis cette date, les documents d'identité ne peuvent être délivré que dans les communes équipées d'appareils de prise d'empreintes biométriques. Autour de Brielles, les communes dotées de ce système sont

- La Guerche de Bretagne
- Etrelles
- Vitré
- Châteaubourg
- Châteaugiron

Il vous faut désormais remplir une pré-demande en ligne sur le site www.ants.fr et en parallèle prendre un rendez-vous avec une des mairies ci-dessus afin de pouvoir déposer vos documents et procéder à la prise d'empreinte biométrique.



• Recensement citoyen

Qui ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date d'anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il est possible jusqu'à l'âge de 25 ans

Pourquoi ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire, ...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

Comment ? Deux possibilités :

- Par internet
 1. Créer votre compte sur www.mon.service-public.fr
 - Vérifier ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune
 2. Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille
 3. Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis dans zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne»
 4. Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions

- A la mairie de votre domicile

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille

• Reconnaissance anticipée

La reconnaissance avant naissance peut être effectuée par le père et la mère, de manière individuelle ou conjointe. Elle permet d'établir la filiation entre le parent et l'enfant lorsque ceux-ci ne sont pas mariés. Elle doit être réalisée entre le 5ème et le 8ème mois de grossesse.

Pour réaliser l'acte, aucune prise de rendez-vous n'est nécessaire, il suffit de vous présenter à la mairie pendant les horaires d'ouverture. L'officier d'état civil aura besoin d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Une copie de l'acte est remise à la personne déclarante pour transmission à l'officier d'état civil qui établira l'acte de naissance.

• Inscription sur les listes électorales
Attention, l'inscription sur les listes n'est pas automatique dès votre arrivée dans la commune ou lors d'un changement d'adresse. Pour être électeur de la commune, vous devez être avoir une attache communale : domicile principal, qualité de contribuable, gérance d'une société.

Concernant l'inscription : deux solutions s'offrent vous :

- Via Internet grâce au téléservice «Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales»
- Dans votre mairie : Le Formulaire CERFA 12669 est rempli en votre présence et transmis à l'INSEE dans un délai très court

Dans les deux cas, deux documents sont à transmettre : un justificatif de votre identité et un justificatif de votre lien avec la commune de vote (ex : Facture électricité, eau, ... comme justificatif de domicile).

Il est à noter que les jeunes de plus de 18 ans ayant bien réalisé leur recensement citoyen sont directement inscrits sur les listes électorales de la commune où ils se sont recensés à leur majorité.





■ **Informations diverses**

• **Horaires éclairage public**

La municipalité a fait le choix d'allumer les éclairages publics du 15 septembre au 31 mai de 07h00 à 08h30 ainsi que de 17h30 à 21h00.

Durant la période estivale, soit du 1er juin au 14 septembre, l'éclairage public est totalement éteint.

• **Bruits de voisinage**

En complément de l'arrêté préfectoral en vigueur, un arrêté municipal a été pris le 22 novembre 2023 afin de réglementer les bruits de voisinage le week-end.

Les horaires autorisés sont les suivants :

- o Du lundi au samedi : 08h00 à 20h00
- o Dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00

• **Animaux errants**

Nos animaux domestiques doivent rester dans le cadre privé et leur divagation ne peut être admise. La qualité de vie de chacun est impactée par ces actes indélicats qui nuisent à la quiétude de la commune.

En tant que propriétaires d'animaux, il est de votre devoir de procéder à leur identification pour permettre une recherche simple et rapide en cas de perte d'un animal. Cette identification est obligatoire pour tous les animaux domestiques (chiens, chats, ...) comme indiqué dans l'article D212-63 du Code rural et de la pêche maritime. De plus, il est rappelé que tous les chiens de catégorie doivent être déclarés en mairie dans le but d'obtenir un permis de détention. Le formulaire de demande est disponible en mairie ou en ligne (Cerfa 13996*01).

Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux en divagation enfreignent la loi et sont responsables des dommages causés par ces animaux. Les animaux attrapés par la commune seront envoyés dans le refuge avec lequel la mairie a conventionné. Les propriétaires devront alors s'acquitter des frais de capture et de garde.

• **Pré-plainte en ligne**

Le dispositif de pré-plainte en ligne vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur.

Pratique, il présente plusieurs avantages :

- Plus de liberté : après avoir renseigné un formulaire de pré-plainte en ligne, le particulier choisit le lieu où aller signer sa plainte, au sein d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie. Il dispose ensuite d'un délai de 30 jours à partir de l'accusé de réception de la pré-plainte pour la signer.
- Un accueil privilégié : le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie choisi contacte alors la personne qui a déposé la pré-plainte pour convenir d'un rendez-vous et l'informer des justificatifs à fournir. Le policier ou le gendarme qui reçoit le particulier connaît ainsi sa situation et peut répondre à toutes ses interrogations sur le traitement et le suivi de la plainte.
- Un gain de temps : il suffit de se présenter à l'heure et au jour fixés avec l'ensemble des justificatifs demandés pour signer la déclaration. La plainte sera alors officiellement déposée.

• **Dégradations**

En 2025, les drapeaux européens sur le mat ainsi que le fronton de la mairie n'ont pas échappé aux actes de malveillance par deux fois. Ces actes ont nécessité le rachat de drapeaux, mâts et supports de mâts, coût qui est supporté par tous les Briellois.

Nous attirons votre vigilance quant aux stationnements dans les parterres rue de Bretagne ainsi que rue du Maine qui égarent le bourg. Merci de respecter le travail des agents communaux.

• **Dépôts sauvages**

Afin de maintenir un cadre de vie agréable dans notre commune, et plus particulièrement dans les zones où se trouvent les bornes d'apport volontaires, **nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits**. Non seulement ils nuisent à la propreté de l'espace public, mais ils représentent une charge de travail supplémentaire pour les agents municipaux en charge de leur ramassage et du nettoyage des lieux. De plus, les dépôts sauvages représentent un coût non négligeable pour la collectivité.

Il est à noter que chaque dépôt de ce type peut faire l'objet d'une amende à hauteur de 135 €.



• Entretien devant chez soi

L'entretien des trottoirs doit être assuré par le riverain le long de sa propriété, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles. La commune organise un nettoyage régulier des voies publiques.

En complément de ces actions, la propreté des trottoirs incombe aux propriétaires, locataires, ainsi qu'aux occupants à titre commercial de l'espace public. Ceux-ci doivent assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison et de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques.

En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.

■ Environnement

• Installation de la fibre

En 2025, ont débuté les travaux d'installation de la fibre sur la commune. Une mise en service est prévue au premier semestre 2026.

Vous pouvez suivre le déploiement à l'adresse suivante : www.megalis.bretagne.bzh/bretagne-tres-haut-debit-mon-eligibilite-a-la-fibre-optique-suivre-lavancee-des-travaux/

• Enfouissement des réseaux électriques

La ligne électrique qui passait par le lotissement de la Grotte ainsi qu'au lieu-dit «Le Plessis» a été enfouie par ENEDIS.

• Élagage

La société Orange souhaite sensibiliser les utilisateurs de leur réseau sur l'importance de l'élagage et de l'entretien des arbres et haies pour le bon fonctionnement de leurs services.

• SMICTOM Sud-Est-35

TRI DES DECHETS

Textiles sanitaires : Direction les ordures ménagères !

Trier ses déchets, c'est bien, et sans faire d'erreurs de tri c'est mieux ! Depuis la mise en place du tri de tous les emballages, le SMICTOM Sud-Est 35 a repéré une erreur de tri récurrente dans le sac jaune : les déchets textiles sanitaires. Découvrez comment mieux trier et réduire ces déchets.

Grâce aux extensions des consignes de tri, autrement dit le tri de tous les emballages, déployées au 1er janvier 2023, désormais tous les habitants du syndicat peuvent trier les emballages dans le sac jaune ou la borne emballages : bouteille plastique, pot de yaourt, capsule de café... Grâce à l'adoption de ce nouveau geste de tri, le volume d'emballages collecté a augmenté de près de 25 % en 2 ans. Un résultat encourageant qui montre bien l'intérêt d'adopter les bons gestes de tri au quotidien, permettant de réduire la quantité d'ordures ménagères produite par chaque foyer, et de donner la chance à des emballages d'être valorisés grâce au recyclage. L'enjeu d'avenir pour le syndicat, au-delà du tri, repose sur la réduction des erreurs de tri qui empêchent certains déchets de trouver leur bon exutoire.

Des erreurs fréquentes sont faites lors du tri de déchets dans les emballages. En effet, de nombreux "textiles sanitaires" sont jetés dans le sac jaune ou la borne emballages. Mais c'est quoi un textile sanitaire ? Par textile sanitaire, on entend les **produits d'hygiène textile à usage unique (TSU)** : couche, coton, protections périodiques, mouchoirs, masque de protection, coton-tige...

Les conséquences de ces erreurs sont multiples :

- Elles viennent exposer les agents du centre de tri à des risques sanitaires, à cause du risque de manipulation de ces déchets sur le tapis de tri.
- Mis dans le sac jaune ou la borne emballages, les textiles sanitaires feront des kilomètres qui pourraient être évités : une fois arrivés au centre de tri et identifiés comme erreur de tri, ils repartent direction Vitré au centre de valorisation énergétique.

Les textiles sanitaires, qui ne sont pas des emballages, **sont à trier dans les ordures ménagères**. En effet, triés dans le bon sac, ils iront directement en valorisation énergétique à Vitré, et seront ainsi valorisés pour produire de l'énergie.



Mieux trier ses textiles sanitaires peut aussi augmenter le volume d'ordures ménagères produit par un foyer, et cela peut parfois sembler impressionnant ! Mais pas de panique, des alternatives durables existent pour réduire ce volume. Voici les solutions qui s'offrent à chaque habitant :

- Pour les familles avec des enfants, les couches et lingettes représentent une part majeure de leurs déchets. La **couche lavable et la lingette réutilisable** seront vos alliés pour réduire votre volume de déchets non recyclables !
- Pour les protections périodiques, plusieurs solutions existent. D'abord, la **cup menstruelle** (coupelle en silicone permettant de remplacer le tampon ou la serviette jetable), est la solution durable et économique : comptez entre 15 et 30 € à l'achat, pour une durée de vie entre 5 et 10 ans. Les **culottes de règles et serviettes lavables** sont une solution qui demandent un plus grand investissement, mais garantissent un plus grand confort lors des règles.
- Pour l'hygiène du quotidien (lavage, mouchoir, masque, démaquillage...), rien de plus simple. Remplacez vos lingettes et cotons jetables par des **cotons et lingettes réutilisables**, et adoptez le **mouchoir et le masque en tissu**.

L'astuce en + : Privilégiez le DIY (Do It Yourself = Faites le vous-même) en réutilisant des serviettes de bain usées, en coupant cette dernière en petits rectangles à la taille qui vous conviendra. Vous obtenez en 5 minutes des lingettes réutilisables, et vous donnez une 2de vie à votre vieille serviette de bain !

Conseils d'entretien : Pour toutes les solutions lavables (lingettes, cotons réutilisables, couches...), pensez à les désinfecter de façon régulière en les lavant à 60 °C, et à les sécher à l'air libre (le sèche-linge peut avoir tendance à abîmer les textiles à long terme).

ACTUALITÉ

Scolaires : Visite du centre de tri des emballages

Pour cette nouvelle année scolaire, le SMICTOM déploie sa formule d'accompagnement en deux volets pour les élèves de CM1-CM2 du territoire.

- Quel est cet accompagnement ?

Un premier volet pédagogique de sensibilisation des élèves avec un kit pédagogique clé en main, et un second volet avec la possibilité de visiter un centre de tri.

- Comment fonctionne cet accompagnement ?

En amont de chaque visite du centre de tri de Paprec au Rhei, il sera nécessaire de sensibiliser les élèves de CM1-CM2 sur les questions de tri et de valorisation des déchets. Grâce à ce kit pédagogique qui s'intègre dans le programme scolaire des élèves de CM1-CM2, les classes peuvent organiser plusieurs séances au travers de jeux, exercices et activités. L'ensemble de ces éléments sont disponibles sur notre site via l'espace « Enseignants » : <https://www.smictom-sudest35.fr/profil/mon-espace-enseignant-smictom/> .

Pour réserver un créneau de visite pour une classe dans un centre de tri, il est nécessaire de remplir un formulaire sur le site de S3T'ec : <https://www.s3tec.bzh/les-outils-de-traitement/visiter-un-site/> . Le SMICTOM propose un soutien pour le transport (sous conditions) destinée aux classes de CM1-CM2 souhaitant visiter le centre de tri. Il est possible de demander le dossier de subvention (via cette adresse : communication@smictom-sudest35.fr) une fois qu'un créneau de visite est fixé.

EN LIGNE

Nouveaux arrivants : faites vos demande en ligne !

Vous venez d'emménager sur le territoire et vous ne connaissez pas le SMICTOM Sud-Est 35 ?

Pas de problème, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions :

- Souscription au service de gestion de vos déchets,
- Carte de déchèterie,
- Comprendre le fonctionnement du financement du service,
- Collecte de vos ordures ménagères et emballages,
- Dotation de bac de collecte ou de badge pour accéder aux bornes,
- Règles de collecte...

Pour nous contacter, rien de plus simple ! Appelez le syndicat au 02 99 74 44 47 sur les horaires d'ouverture (du lundi au vendredi, 9h-12h30/14h-17h30), ou découvrez toutes les démarches disponibles en ligne via notre site internet : www.smictom-sudest35.fr

• Déchèterie

Les demandes de cartes d'accès à la déchetterie doivent être effectuées en ligne ou par téléphone auprès du SMICTOM Sud-Est 35.

Horaires des Valoparc proches de Brielles :

Argentré-du-Plessis : lundi 10h-12h / 14h-18h, mercredi : 9h-12h, vendredi : 14h-18h, samedi : 9h-12h / 14h-18h

Vitré : lundi : 10h-12h / 14h-18h, mercredi : 9h-12h / 14h-18h, jeudi : 14h-18h, vendredi : 9h-12h / 14h-18h, samedi : 9h-12h / 14h-18h

La Guerche-de-Bretagne : lundi : 14h-18h, mercredi : 9h-12h / 14h-18h, vendredi : 9h-12h / 14h-18h, samedi : 9h-12h / 14h-18h



Déchèterie

• FGDON 35

- Frelons asiatiques

Marche à suivre ! En cas de suspicion de nid, veuillez prendre contact avec la mairie au 02.99.96.94.58. Un référent communal se rendra sur place. Si la présence de frelons asiatiques est avérée, la mairie prendra contact avec la FGDON (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) qui fera intervenir une entreprise spécialisée dans les plus brefs délais.

- Ragondins et rats musqués

La commune ayant signé une convention avec le FGDON35 dans le cadre de la lutte contre les ragondins et rats musqués, il vous est possible de faire appel à la Mairie ou aux piégeurs désignés si vous êtes en présence de ces animaux. Les piégeurs habilités pour la commune sont : Yves JAGLINE, Gérard FOURNIER, Ferdinand PARIS, André RONCERAY, Bertrand LEMERCIER, Raymond DOUIN, Jérôme GENDRY, Joseph NEVEU et Joël PICQUET. Par la convention qui lie la commune au FGDON 35, chaque piégeur perçoit une indemnité annuelle de 38.88 €.

■ Annuaire

• Annuaire des associations et artisans

Associations

Club de Football Les Bleuets	Les amis de la grotte	Génération mouvement des aînés ruraux
Franck BOISSEAU 06.15.91.77.19 bleuets.communication@gmail.com https://bleuets-football.footeo.com	Colette COURNEE 02.99.96.97.52	Bernard GUAIS 06.03.28.38.48 guaisbernard@gmail.com
Les Bleuets Porte de Bretagne Volley-Ball	Team Martins Compétition	Associations des chasseurs de Brielles
Eric CHEFDOR bleuets.portesbretagne@gmail.com http://gbcvb.sportsregions.fr	Estelle MARTINS 06.34.64.40.70 communication@teammartins.com	Jérôme GENDRY 02.99.96.81.41 chasseursdebrielles@sfr.fr
Lire à Brielles	OGEC - APEL	Club des supporters Amandine Fouquenet
Myriam BOULET 09.67.08.85.29 biblio@brielles.com http://bibliobrielles.over-blog.com/	Fabien BRETON - Pierre BOUY eco35.ste-j-arc.brielles@eco.ecbretagne.org apelbrielles@gmail.com http://ste-j-arc-brielles.ecbretagne.org	Sophie FOUQUENET 06.31.02.71.24 cdsamandinefouquenet@gmail.com
Anciens combattants	Comité des fêtes	Du son dans la clôture
Roger MORLIER 02.99.96.92.96 roger.morlier@orange.fr	Norbert PIHOURS cfb35brielles@outlook.fr	Aymeric PARIS 06.74.73.75.23 dusondanslacloture@gmail.com



Artisans

Menuiserie - Agencement intérieur	Couverture - Zinguerie	Coiffure à domicile
PAUTONNIER Gwénaël La Hervelière 06.48.00.19.12	Ckm Couverture METAIRIE Frédéric 13 Allée des Epinettes 06.28.30.51.92 www.ckm-couverture.com	Karine 06.86.76.07.07
Production et vente de fruits rouges	Multi-service habitat et environnement	Création et entretien de jardins et parcs
EARL Passion ROUGE La Chevillardière 02.99.96.84.95	DELOURMEL Arnaud 2 Hameau des rues 06.09.72.48.93	PIERR'EAU le Jardinier La Croix 02.23.55.03.97 06.28.56.14.00 www.pierreaulejardinier.fr
Charcuterie haut de gamme	Ramonage - Hérisson Express	Prothésiste ongulaire - MC'Originails
Maison Brielle - BRIELLE Arnaud La Rabardière 02.99.42.74.48 Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30	ESNEU Thierry 12, rue du Maine 06.50.51.88.48 thierry.esneu@gmail.com	CELLIER Maëva 11 bis, rue des Etangs 07.45.25.78.03 contact@mcoriginails.fr www.mcoriginails.fr

• Assistantes maternelles



Sandrine LAIGNEAU
1 Bis Hameau des rues
02.99.96.95.72 - 06.85.66.81.45

Michèle JANNAULT
13 Rue du Val Fleuri
02.99.96.95.66

Manuela GOUGEON
5 allée des Epinettes
06.27.96.16.34

• La paroisse



Depuis Septembre, le Père Henok a rejoint Argentré pour seconder le Père Honoré. Ce vicaire d'origine congolaise a passé plusieurs années au Maroc puis est allé au Havre et à Mordelles. Il est au service des 8 paroisses de Notre-Dame d'Espérance.

Les travaux sont commencés au presbytère d'Argentré. Les prêtres habitent Etrelles mais l'accueil est maintenu à Argentré. Une lettre trimestrielle «info travaux» est affichée et vous permet d'en suivre l'évolution.

Merci aux 2 bénévoles qui ont rejoint les équipes brielloises. Il est toujours possible d'apporter son aide (chants, lectures, ménage, fleurissement ...) et mettre ses dons au service des autres.
Merci à tous les acteurs de la paroisse pour leur aide si précieuse.



Un Comice 2025 réussi à Brielles !

Le 5 juillet dernier, Brielles a eu le plaisir d'accueillir le Comice du Pays d'Argentré. Sous un beau soleil et dans une ambiance joyeuse, cette journée a rassemblé près de 6 000 visiteurs venus découvrir le monde agricole, partager un repas, ou tout simplement profiter d'un moment convivial en famille. Malgré un contexte sanitaire difficile, avec la maladie de la FCO qui a fortement touché les troupeaux cette année, le Comice a tenu bon !

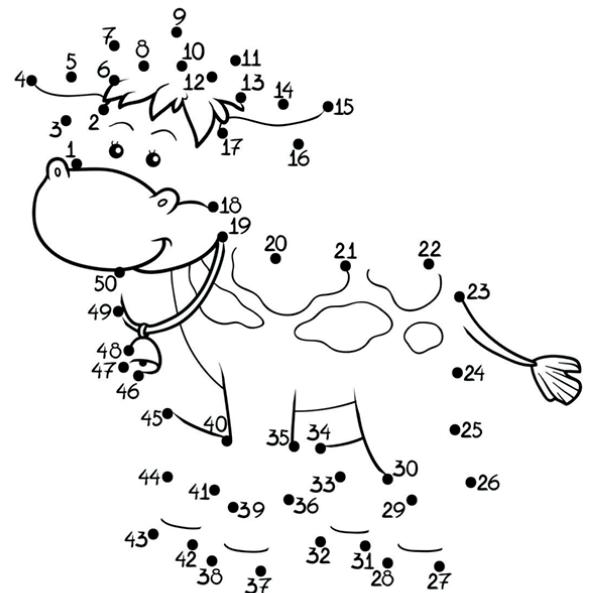
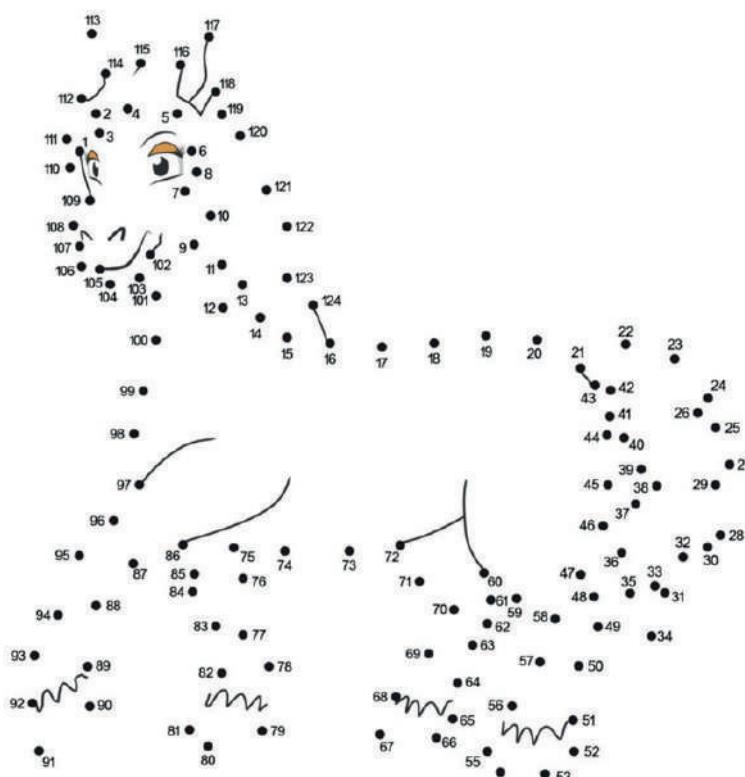


Beaucoup d'autres événements du département ont malheureusement dû annuler leurs concours bovins, mais le Comice du Pays d'Argentré a relevé le défi haut la main : nous avons été les seuls du département à avoir la chance de pouvoir maintenir un concours ! Une belle fierté pour les organisateurs, pour la centaine d'éleveurs et tous ceux qui se sont mobilisés pour faire vivre cette tradition rurale qui tient tant au cœur de notre territoire depuis plus de 10 ans !

Le Comice, c'est avant tout un moment d'échanges et de rencontres, où agriculteurs et habitants se retrouvent autour des valeurs du terroir et de la convivialité.

Le bureau du Comice adresse un grand MERCI aux élus de la commune de Brielles pour leur soutien précieux, à Joseph RIBAULT et sa famille pour leur accueil chaleureux et la mise à disposition de leur terrain, ainsi qu'à nos 200 bénévoles pour leur énergie et leur engagement. Sans eux, cette belle journée n'aurait pas été possible ! Cette édition 2025 restera un très bon souvenir pour tous les participants.

Rendez-vous dans 2 ans pour le prochain Comice, avec autant de passion, de bonne humeur, et de visiteurs !



Brielles est une terre de jeunes champions comme en a attesté récemment un de nos jeunes administrés.

Nous tenions à féliciter le jeune Maëlann CHAUVIN qui, à 16 ans, a obtenu le titre de champion de France cadet aux 4X 1000 m sur piste à Blois le 12 novembre 2025.

Nous lui souhaitons une belle et riche carrière sportive.



La vie associative

VOLLEY

Une nouvelle saison !

Le club de volley-ball Les Bleuets Portes de Bretagne, démarre cette nouvelle saison avec une belle énergie et plein d'ambition.

Avec 153 licenciés cette année (contre 140 la saison précédente), le club continue de rassembler passionnés et nouveaux venus autour de la pratique du volley, en loisir comme en compétition, pour les jeunes dès 3 ans jusqu'aux adultes.

Cette année le club est composé d'une section Baby volley à partir de 3 ans, de 9 équipes de jeunes, 3 équipes détentes dont une en association et de 6 équipes seniors comprenant deux belles réussites. L'équipe masculine accède au niveau régional, et notre équipe féminine monte en National 3. Nous avons le plaisir de continuer notre aventure avec Hugo Helbert, salarié du club et d'accueillir nos nouveaux service civique Dylan Gaigner et Laura Potin.

Pour ton post-it, note les dates à venir !

- Le Tournoi Fluo le 6 février, ambiance garantie
- La soirée du club le 21 mars, moment convivial pour tous les licenciés et amis du club
- Un tournoi en salle le 30 avril
- Et enfin, le grand tournoi en extérieur en juin, ouvert à tous

Nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouveaux membres, que ce soit pour découvrir le volley, pratique en loisir ou viser la compétition.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors d'un entraînement !



Contact

E-mail : bleuets.portesdebretagne@gmail.com

Instagram : [les_bleuets_portes_de_bretagne/](https://www.instagram.com/les_bleuets_portes_de_bretagne/)

Facebook : Les Bleuets Portes de Bretagne

Volley-Ball

Tel : 06.47.95.85.46



FOOT

BLEUETS FOOTBALL - LE PERTRE BRIELLES GENNES SAINT CYR



Les Bleuets entament une nouvelle saison après une saison 2024-2025 réussie.

Plusieurs événements ont été réalisés la saison dernière et ont rencontré un grand succès : la grande soirée des Bleuets le 10 novembre, le lancement de l'album de vignettes Panini du club en décembre, le 1er concours de palets du club en janvier, le repas du club en février, le super loto du club en avril.

Mis à part l'album panini, ces événements vont être renouvelés pour cette nouvelle saison. Vous pouvez contacter Ludovic, Romain ou Landry pour prendre votre place pour cette soirée incontournable du club.

Cette saison est marquée également par l'arrivée d'un nouveau service civique au club, Noah Gaudin, qui va aider au développement de l'encadrement des jeunes au sein du club, proposer de nouveaux entraînements et effectuer des missions à caractère éducatifs. Bienvenue à Noah !

Le début de saison est déjà réussi pour le groupe des seniors avec ce beau parcours en Coupe.

Le début de saison 2025-2026 est marqué par un très beau parcours en Coupe de France pour l'équipe fanion en seniors : pour la première fois de leur histoire, les Bleuets ont atteint le 7ème tour.

Visionner les vidéos ci-contre du parcours au 4ème et 5ème tour de Coupe de France.

SCANNER POUR VOIR LA VIDEO DU 4EME TOUR



SCANNER POUR VOIR LA VIDEO DU 5EME TOUR



CONTACT CLUB :

Franck BOISSEAU, président
06 15 91 77 19

MAIL : bleuets.communication@gmail.com

SITE : <http://bleuets-football.footeo.com>

Et sur les réseaux sociaux,
www.facebook.com/BLEUETSFootball,
Instagram et Twitter : [@bleuetsfoot](https://www.instagram.com/bleuetsfoot)

Nous félicitons les Bleuets pour leur parcours exceptionnel en Coupe de France !



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a une nouvelle fois rythmé la vie locale avec ses traditionnelles manifestations, toujours aussi appréciées.



En avril, petits et grands ont partagé un bon moment au Val Fleuri lors de la Chasse aux Oeufs.

En mai, le lâcher de truites a connu un succès record, réunissant 108 pêcheurs déterminés à ne pas repartir les mains vides.



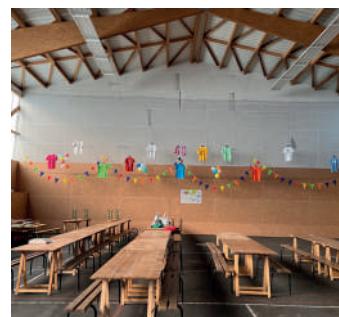
Le 13 juillet, notre 40ème rallye a connu un grand succès, avec 39 équipes participantes. Ces dernières ont fourni un effort remarquable pour répondre aux 6 questionnaires et briller lors des différents jeux préparés par l'équipe organisatrice.

La journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et amicale. En attendant les résultats, les participants se sont restaurés avec un repas à base de poulet de Janzé, avant de se divertir en dansant sur les mélodies de l'orchestre Holiday. Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition, le samedi 11 juillet 2026 !

Enfin, pour la 4ème année consécutive, nous avons participé à la fête de la courge.

Pour le bonheur des jeunes enfants, le CFB a, en collaboration avec la municipalité, mis en place la structure de jeux au Val Fleuri.

Envie de vous investir dans l'animation de notre commune ? Rejoignez-nous !



Nous vous rappelons que le CFB propose à la location des tables, bancs et barnums. Contactez Fabien BRETON au 06 24 65 33 75 pour les réservations.

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2026.



GÉNÉRATION MOUVEMENT ÂINÉS RURAUX

Tout au long de l'année, le club propose de nombreuses activités.

La danse en ligne connaît toujours un vif succès. Les soirées tarot, avec les nouveaux horaires de 17h à 20h, semblent satisfaire les participants.

Le repas annuel a réuni 50 convives dans la bonne humeur. La journée fut ponctuée de chants.

Nous serions heureux d'accueillir de nouvelles recrues. Nous pensons aux adhérents qui nous ont quitté au cours de l'année et à ceux qui ont été accueillis dans les EHPAD des environs.

Le conseil d'administration et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux et surtout la santé !

Bernard GUAIS



UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

L'année 2025 pour notre association a été une année difficile, trois adhérents nous ont quittés : Maurice Ronceray, Marie-Thérèse Antzack, Albert Neveu, ancien président. Notre effectif se maintient avec 40 adhérents, 12 AFN, 15 Soldats de France, 1 Opex, 9 veuves et 3 membres associés.

L'assemblée générale a eu lieu le 15 janvier 2025 avec le renouvellement du tiers sortant qui a été réélu.

Le 8 mai, anniversaire de la victoire 1939/1945, nous avons rendu hommage au soldat de Brielles mort pour la France le 12 mai 1944 en présence de nombreux membres de sa famille.

Le 13 septembre, s'est tenue la journée détente avec la participation de 31 personnes, toujours dans une ambiance conviviale.



Le 26 octobre, comme chaque année, nous avons participé avec les Amitiés Brielloises à la fête de la courge au profit de l'école.





La journée du 11 novembre, 75 personnes ont participé à la cérémonie au monument aux morts accompagnées des enfants, de la chorale, et aussi de nos musiciens.

Merci à tous !

Deux membres de l'UNC ont représenté l'association au carrefour d'arrondissement qui a eu lieu le 15 novembre à Louvigné-de-Bais.

Nous étions présents le 5 décembre à Vergéal pour commémorer la fin des hostilités en AFN. Comme chaque année, et cette année plus que jamais, nous avons besoin de nouveaux adhérents pour maintenir notre effectif. Les jeunes générations on vous attend.

L'UNC vous présente ses meilleurs vœux pour 2026 et remercie la municipalité pour son soutien.

Contact : Roger MORLIER
06.83.15.12.27 / roger.morlier@orange.fr

Dates à retenir pour 2026 :

- 21 janvier : Assemblée générale et galette des rois
- 8 mai : Fête de la Victoire 1939/1945
- 12 septembre : Journée détente
- 11 novembre : Commémoration 1914/1918
- 5 décembre : Hommage aux Morts en A.F.N

APEL

L'APEL (Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre), c'est une équipe de parents bénévoles qui se mobilise, pour contribuer à la vie et à l'animation de l'école.

Pour l'année scolaire 2024/2025, nos deux grosses manifestations, Fête de la Courge et Kermesse, jumelées avec diverses opérations (brioches, gâteau Bijoux, produits locaux, ...) ont permis de financer à 100 % les cours de natation, de contribuer aux sorties scolaires. A cela s'ajoute aussi l'achat de matériel éducatif et sportif pour la vie de l'école et l'entièvre prise en charge de l'arbre de Noël. Tous ces financements et contributions améliorent les conditions d'accueil de nos enfants, la vie de l'école et réduit le coût pour les familles !

Le bureau de l'APEL :

- Président : Pierre BOUY
- Vice-présidente : Camille VANDESTICK
- Trésorière : Laetitia ALLIAUME
- Vice-trésorière : Christelle TOUBON
- Secrétaire : Carole PLASSIER
- Vice-secrétaire : Cindy CÔME
- Chargée de la communication Facebook de l'APEL : Elodie BASLE

L'équipe APEL de Brielles

Tout cela ne serait possible sans l'énergie et la volonté des parents bénévoles ainsi que la synergie des associations, habitants et élus de notre commune que nous remercions vivement.

Nous poursuivons la collecte de papier (journaux, prospectus, papier, catalogues, livres...). Vous pouvez les déposer à la borne située face au cimetière. Les bénéfices sont reversés à l'APEL. La collecte de cartouches d'encre vides se poursuit également. Vous pouvez les déposer à l'école, à la mairie ou à la bibliothèque.

Nous pouvons d'ores et déjà vous donner rendez-vous :

- Le 28 juin 2026 pour la Kermesse
- Le 25 octobre 2026 pour la Fête de la Courge #5



De gauche à droite : Pierre Bouy Président, Camille Vandestick Vice-Présidente, Christelle Toubon Vice-Trésorière, Cindy Côme Vice-Secrétaire, Laetitia Aliaume Trésorière, Carole Plassier Secrétaire, Elodie Baslé Chargée de communication



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BRIELLES
CO-GÉRÉE AVEC L'ASSOCIATION «LIRE À BRIELLES»

“La lecture, est une amitié.”
Marcel Proust



Cette année encore, la bibliothèque de Brielles ainsi que l'association Lire à brielles ont proposées des animations pour créer du lien entre les habitants.

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis après-midi de 14h30 à 18h00, tous les vendredis après-midi de 16h15 à 17h45 et tous les dimanches de 10h15 à 11h30 ainsi que de 10h00 à 11h00 les vendredis matin des semaines paires grâce aux 15 bénévoles de l'association « **Lire à Brielles** ».

La bibliothèque fait partie du réseau ARLEANE regroupant 35 bibliothèques du pays de Vitré pour mettre en place des actions collectives telles que le mois du multimédia.

Pour 2026, le réseau Arleane prévoit la mise en place de navettes entre toutes les bibliothèques du réseau pour faciliter le prêt et le choix des usagers.

Vous pouvez suivre en temps réel les informations de toutes les bibliothèques du réseau et vos emprunts sur le site : <https://arleane.vitrecommunaute.bzh/accueil>.

La bibliothèque vous propose plus de 4600 ouvrages parmi des albums, des BD enfants, des romans enfants, des romans ados, des documentaires, des BD adultes et des romans adultes. Une proposition d'ouvrages éclectiques.

Durant l'année 2025, la bibliothèque a pu proposer des nombreuses animations. Des ateliers manuels à base de papier ou de bricolages saisonniers durant les vacances scolaires ouverts à tous les enfants à partir de 4 ans.

En mars, l'opération nettoyons la nature a été reconduite pour la 3e année consécutive et cette année encore, la récolte de déchets sur les mêmes routes que l'année précédente a été de 47,5 kg. Une action bien utile même s'il est regrettable que tant de déchets soient déposés en un an.

Cet été, pour la seconde année, les bénévoles ont organisé La nuit de la frayeuse, consistant en une balade contée dans Brielles à la nuit venue. En découvrant des légendes locales, de nombreuses personnes se sont diverties sous la lumière de la lune. L'année prochaine, la frayeuse sera vraiment à l'honneur avec des contes sur le thème de la dame blanche.

La bibliothèque a aussi participé à deux prix littéraires locaux. Tout d'abord le prix du MondeVert proposant aux lecteurs un panel de 6 livres éclectiques avec un vote pour son livre préféré et une soirée conviviale dans la nouvelle bibliothèque de Mondevert en septembre dernier. Puis en septembre nous avons participé au prix « Bulles des Prés » organisé par la bibliothèque de la Guerche de Bretagne qui propose 6 titres de BD enfants et adultes. De plus, grâce à ce prix, Elsa Bordier, scénariste de BD est venue à la bibliothèque présenter son travail aux CE2, CM1, CM2 proposer une animation de création de BD aux les élèves.





La bibliothèque a été présente lors de la fête de la courge où elle a proposé des activités manuelles aux enfants présents.

Les dates à retenir pour 2026 :

- Un mercredi des vacances scolaires : Ateliers « Racontines et bricolages »
- Fête du Printemps : Randonnée familiale citoyenne le dimanche 22 mars
- Animations dans le cadre de « Partir en livre » en Juillet 2026
- Nuit de la frayeuse : 28 août 2026



Informations pratiques :

Coordonnées : 2, rue d'Anjou 35370 Brielles.

Tél : 09.67.08.85.29.

mail : biblio@brielles.fr

Blog : <http://bibliobrielles.over-blog.com/>

Horaires d'ouverture : Mercredi : 14h – 18h / Vendredi : 10h à 11h (semaines impaires) et 16h15 à 17h30 / Dimanche : 10h15 à 11h30



CHASSEURS DE BRIELLES

Bonjour à toutes et à tous,

Un petit topo sur la situation actuelle « côté chasse » à BRIELLES.

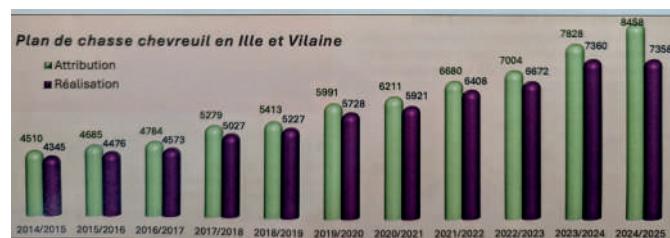
Nous sommes 26 adhérents pour cette saison 2025 / 2026.

Comme chaque année, nous contribuons et participons aux différentes sorties organisées et programmées (certains dimanches matin) afin de réguler ou tout au moins limiter la prolifération de certaines espèces, qui sont pour certaines de plus en plus présentes sur notre territoire. Pour information, les prélèvements de Renards et Chevreuils sont identiques aux années précédentes sur BRIELLES.

La rencontre avec des sangliers est plus fréquente actuellement. Il arrive même, que certains agriculteurs, nous font parvenir une demande pressante !!! Car « ils sont là !!! Comme ils disent ... ».

De ce fait, il nous est donc nécessaire, afin de satisfaire au mieux leur demande, d'organiser une « battue » milieu de semaine. Cela reste minoritaire, mais bien souvent très efficace aux vus des relevés faits.

Exemple sur Brielles : Fin Septembre, 2 beaux sangliers de 40 Kg ont fait partie de cette régulation inopinée.





Les chasseurs ne font pas « que ça » ...

Si vous êtes envahis de Ragondins ou autres nuisibles (Corneilles, Corbeaux, Pigeons) merci d'en informer la mairie qui saura nous le retranscrire très rapidement.

Enfin, pour reprendre la phrase iconique de notre Président de la Fédération National des chasseurs, Willy Schraen : « La chasse n'a pas besoin d'être défendue mais d'être expliquée ».

Excellente nouvelle année à vous et à vos proches
Le bureau et tous les adhérents



LES AMIS DE LA GROTTE

Année calme pour notre association. Toutefois une bonne équipe s'active pour assurer les animations du 15 août et l'accueil des 300 participants, puis la fête de la courge pour concocter crêpes et beignets, et enfin les décos de Noël appréciées par nombre de visiteurs.

Merci à tous





CLUB DES SUPPORTERS «AMANDINE FOUCENET»

Une nouvelle saison débute pour notre association, qui ne cesse de grandir et d'évoluer. À ce jour, nous comptons une centaine d'adhérents.

Notre objectif principal reste inchangé : soutenir au mieux Amandine Fouquenet lors des compétitions nationales et internationales de cyclisme sur route et de cyclo-cross, en multipliant les déplacements pour l'encourager.

Nos déplacements de la saison 2024-2025

Cette année encore, plusieurs voyages ont marqué la vie du club :

- 12 janvier 2025 : Championnat de France de cyclo-cross à Pontchâteau, avec 42 supporters présents pour assister à la victoire d'Amandine, sacrée championne de France.
- 1er et 2 février 2025 : Championnat du monde de cyclo-cross à Liévin, accompagné de 48 supporters.
- 28 juin 2025 : Championnat de France sur route aux Herbiers, avec 18 membres ayant fait le déplacement.

Nos événements associatifs

Afin de faire vivre notre association tout au long de l'année, nous avons également organisé plusieurs moments conviviaux :

- 14 juin 2025 : concours de palets au plan d'eau du Val Fleuri, rassemblant 59 participants le matin et 71 équipes l'après-midi.
- 30 août 2025 : soirée du club à Saint-Poix, avec 145 participants et 80 repas livrés à domicile.
- 20 septembre 2025 : 1ère édition du Trail du Val Fleuri, qui a réuni plus de 190 participants.



Nous adressons un grand merci à toutes celles et ceux qui contribuent, de près ou de loin, à la réussite de nos événements et au dynamisme de notre association.

Dates à retenir pour 2026 :

- 10 et 11 janvier 2026 : Championnat de France de cyclo-cross à Troyes
- 13 juin 2026 : concours de palets au plan d'eau du Val Fleuri
- 5 septembre 2026 : soirée du club à Saint-Poix
- Trail du Val Fleuri 2026 : date à définir

Rejoignez-nous !

L'adhésion annuelle est fixée à 10 euros.

Pour toute information ou inscription, n'hésitez pas à nous contacter au 06 31 02 71 24.

Nous serons ravis de vous accueillir parmi nous !

Le Club des Supporters d'Amandine Fouquenet vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.





TEAM MARTINS COMPETITION



Notre Association Team MARTINS Competition a participé cette année au championnat de France et Challenge ORNEC d'autocross et de sprint car !

Flavio a couru comme l'an passé en catégorie maxi sprint. Quant à Paolo il est passé en catégorie super sprint.

Le Team c'est déjà 24 ans de compétition, Fol'car, rallycross et sprint car : nous vous invitons à consulter nos pages Facebook et Instagram pour plus de renseignements, résultats et actualités. Nous sommes une Association familiale et très passionnée.

Notre site internet : teammartins.com

Team Martins Competition

@teammartinscompetition



Nous avons organisé nos 4^{ème} lotos à Argentré du Plessis le 06 décembre, merci à tous de votre participation, et RDV l'année prochaine !

Nous organisons aussi une soirée dansante couscous le samedi 24 janvier 2026 au profit de notre Association à Bréal sous Vitré, n'hésitez pas à vous inscrire et venir en groupe.

Nous n'aurons notre planning de courses que vers la fin janvier 2026, planning que vous trouverez sur notre page facebook.

2026 sera l'année des 25 ans du Team MARTINS !!!

Un grand MERCI à nos sponsors 2025 : ORKA'S Conseil, GBA Construction, HYPER U Chateaugiron, SAFTI MARTIN Marie- Laure VITRE, CELLIER Yvonnick, CR POIDS LOURDS SERVICES, PISTON BIKES, DUREL SAS, Réseau LE SAINT, Flavio DESIGN, TRANSPORTS GEFFRAY, LFCARRELAGE.



Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux partenariats : vous pouvez contacter Estelle au 06.34.64.40.70 ou par mail : communication@teammartins.com

Merci de votre soutien à tous, à bientôt.
Team MARTINS Competition.



RÉPONSES

8	9	6	5	7	3	4	2	1
5	4	7	1	2	6	3	8	9
3	1	2	9	8	4	5	7	6
9	3	8	4	6	5	7	1	2
2	7	1	8	3	9	6	5	4
4	6	5	7	1	2	8	9	3
6	8	3	2	5	1	9	4	7
7	2	9	3	4	8	1	6	5
1	5	4	6	9	7	2	3	8



Janvier

- 11 janvier : 11h Vœux du Maire - Salle du Val Fleuri
- 12 janvier : Championnat de France de cyclo-cross - Club des supporters d'Amandine FOUQUENET - Troyes
- 15 janvier : Galette des Rois - Génération Mouvement des Aînés Ruraux - Salle du Val Fleuri
- 21 janvier : Assemblée Générale et galette des rois - UNC Brielles - Salle du Val Fleuri
- 24 janvier : Soirée de lancement de la saison - Team Martins Competition - Bréal-sous-Vitré

Février

- 6 février : Tournoi Fluo - Les Bleuets Porte de Bretagne - Saint Germain du Pinel
- 7 février : Soirée du club - Bleuets Football Le Pertre Brielles Gennes St Cyr - Saint Cyr le Gravelais
- 12 février : Crêpes - Génération Mouvement des Aînés Ruraux - Salle du Val Fleuri

Mars

- 13 mars : Concours de belote - Génération Mouvement des Aînés Ruraux - Salle des sports
- 15 mars : Elections municipales - Salle du Val Fleuri
- 21 mars : Soirée du club - Les Bleuets Portes de Bretagne
- 22 mars : Elections municipales - Salle du Val Fleuri
- 22 mars : Randonnée «Nettoyons la nature» - Bibliothèque - Salle du Val Fleuri
- 26 mars : Pot au feu - Génération Mouvement des Aînés Ruraux - Salle du Val Fleuri
- 28 mars : Ouverture de la pêche - Comité des Fêtes de Brielles - Etang du Val Fleuri
- 29 mars : Chasse aux oeufs - Comité des Fêtes de Brielles - Etang du Val Fleuri

Avril

- Vacances scolaires : Ateliers « Racontines et bricolages » - Bibliothèque
- 23 avril : Grillades - Génération Mouvement des Aînés Ruraux - Salle du Val Fleuri
- 30 avril : Tournoi - Les Bleuets Portes de Bretagne - Le Pertre

Mai

- 8 mai : Fête de la Victoire - U.N.C. Brielles
- 11 mai : Danse en ligne - Génération Mouvement des Aînés Ruraux - Salle des sports
- 14 mai : Lâcher de truites - Comité des Fêtes de Brielles - Etang du Val Fleuri

Juin

- 13 juin : Concours de palets - Club des supporters d'Amandine FOUQUENET - Etang du Val Fleuri
- 18 juin : Buffet - Génération Mouvement des Aînés Ruraux - Salle du Val Fleuri
- 28 juin : Kermesse - Ecole
- juin : Tournoi extérieur - Les Bleuets Portes de Bretagne

Juillet

- Vacances scolaires : Ateliers « Racontines et bricolages » - Bibliothèque
- 11 juillet : Rallye vélo - Comité des Fêtes de Brielles - Etang du Val Fleuri
- Juillet 2025 - Animation « Partir en livre » - Bibliothèque

Août

- 15 août : Célébration - La Grotte
- 28 août : Nuit de la Frayeur - Bibliothèque

Septembre

- 5 septembre : Soirée du club - Club des supporters d'Amandine FOUQUENET - Saint Poix
- 7 septembre : Scrabble - Génération Mouvement des Aînés Ruraux - Salle du Val Fleuri
- 8 septembre : Foot en marchant - Génération Mouvement des Aînés Ruraux - Terrain des sport
- 12 septembre : Journée détente - UNC Brielles - Salle du Val Fleuri
- 20 septembre : Classes 6 - Salle du Val Fleuri
- 28 septembre : Danse en ligne - Génération Mouvement des Aînés Ruraux - Salle des sports

Octobre

- 2 octobre : Concours de belote - Génération Mouvement des Aînés Ruraux - Salle des sports
- 17 octobre : Repas annuel - Génération Mouvement des Aînés Ruraux - Salle du Val Fleuri
- 18 octobre : Fermeture de la pêche - Comité des Fêtes de Brielles - Etang du Val Fleuri
- 25 octobre : Fête de la courge - Associations Brielloises - Salle des sports
- Vacances scolaires : Ateliers « Racontines et bricolages » - Bibliothèque

Novembre

- 11 novembre : Commémorations - UNC Brielles
- 26 novembre : Choucroute - Génération Mouvement des Aînés Ruraux - Salle du Val Fleuri

Décembre

- 5 Décembre : Hommage aux morts AFN - UNC Brielles
- Vacances scolaires : Animation - Bibliothèque



BRIELLES

Mairie de Brielles
11 Rue de la Mairie, 35370 Brielles